**FranceAgriMer**

**Accord-cadre 2024 relatif à des prestations de mise à disposition de personnels intérimaires**

**Cadre de réponse technique (CRT)**

Le candidat complète ce cadre de réponse technique ou fait référence aux questions aux pages de son mémoire technique

Candidat :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Questions** | **Items** | **Réponses** |
| Sous critère 1) Adéquation des moyens humains dédiés à **l’exécution** du marché : 5% | Présentation de la composition de chaque équipe locale du soumissionnaire qui sera l’interlocutrice de FranceAgriMer lors de l’exécution de l’accord cadre :   * Moyens humains pour le suivi des prestations de Montreuil * Moyens humains pour le suivi des prestations de Libourne |  |
| Sous critère 2) Méthodologie de mise en œuvre pour le recrutement des agents intérimaires et pertinence des profils types pour chacune des 4 fiches de poste : 12% | Description détaillée de la procédure interne de recrutement du personnel intérimaire (sourcing, entretien, tests techniques et comportementaux éventuels, contrôle de références et de diplômes, suivi médical, vivier disponible…), |  |
| Profils de fiches de poste correspondant aux 4 fiches de poste |  |
| Sous critère 3) Gestion et suivi des aléas durant les prestations notamment en terme d’absences des agents intérimaires et de facturation (en particulier le supplément familial de traitement, l’indemnité de résidence…): 8% | * Gestion :   Présentation de l’organisation proposée pour assurer le suivi et la qualité des prestations (notamment les modalités de mise en place du contrat de mise à disposition dans le respect des délais légaux...)   * Suivi des aléas   Absences des agents, facturation… |  |
|  |  |
| Sous critère 4) Démarche sociale mis en œuvre pour les agents intérimaires du présent marché : 5% | Décrivez la méthodologie mise en oeuvre pour lutter contre les discriminations et favoriser la diversité dans le cadre des présentes prestations notamment sur les aspects suivants :   * Non-discrimination * Inclusion des personnels en situation de handicap * Insertion des personnes éloignées de l’emploi * Politique de la formation |  |